

Communiqué de presse

ORES remplace 455.000 points lumineux en Région wallonne

Des milliers de tonnes d'émissions de CO₂ évitées grâce au LED et des économies substantielles pour les communes

Namur – le 28 novembre 2019

Ce lundi 2 décembre, ORES rassemblera les bourgmestres et acteurs wallons du secteur de l'énergie à Namur autour du thème de l'éclairage public communal et du passage au LED : 50.000 points lumineux ont déjà été convertis et 405.000 le seront dans les prochaines années. Avec à la clé, pour les 200 villes et communes concernées, une réduction de la consommation totale de 102 gigawattheures, l'équivalent de 30.000 tonnes d'émissions de CO₂ évitées et une économie de 21 millions d'euros par an.

Depuis quelques mois, ORES met en œuvre son programme e-LUMin. Il s'agit de remplacer l'ensemble du parc d'éclairage public communal en Région wallonne par des sources LED, moins énergivores, moins couteuses et technologiquement plus efficaces, d'ici à 2030. À ce stade, plus de 50.000 luminaires ont déjà été remplacés par du LED sur les 455.000 points que comptent les 200 villes et communes partenaires d'ORES.

Pour les communes concernées, cette vaste opération de modernisation est un levier considérable face à leurs défis écologiques et économiques. Avant le passage au LED, la consommation d'électricité globale de leur parc d'éclairage communal s'élevait à 170 GWh . Après la conversion complète, l'économie d'énergie estimée sera de 60% à 70%, soit au total quelque 102 GWh, l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de 29.000 ménages. Avec au final, une économie totale de 21 millions d'euros (TVAC) par an pour ces communes. Et l'impact environnemental est à la mesure : la réduction de consommation permettra d'éviter l'émission de l'équivalent de quelque 30.000 tonnes de CO₂ chaque année.

L'opération est menée en partenariat avec les communes ; celle-ci choisissent leurs modèles de luminaires et avalisent les différentes phases de l'opération. Chacune des 200 communes verra son parc d'éclairage public se moderniser par tranche d'environ 10% chaque année. ORES procédera de manière progressive et proportionnée, en fonction de la composition des parcs existants. La priorité est donnée aux luminaires en fin de vie ainsi qu'aux luminaires les plus énergivores. L'approche vise l'efficacité non seulement en termes de coût, mais également de logistique et d'homogénéité du parc.

Outre le déploiement du LED, cette rencontre sera également consacrée à la présentation d'un nouveau service, disponible dès le 1er janvier prochain. Le Service Lumière d'ORES permettra aux communes d'optimiser la gestion des entretiens, réparations et interventions sortant du cadre de l'obligation de service public sur l'éclairage communal, via le paiement d'un forfait annuel unique couvrant l'ensemble de ces prestations. Ce service présente une série d'avantages concrets pour les gestionnaires communaux : simplicité des démarches, prévisibilité du budget annuel consacré aux interventions sur le parc d'éclairage et rapidité d'intervention. Actuellement, 79 communes ont déjà adhéré à ce service.

Daniel Stoffels, Bourgmestre de Waimes : « Beaucoup de communes, dont la nôtre ont positionné la transition énergétique au cœur de leurs préoccupations. Nos efforts se traduisent sur différents plans : mobilité durable, gestion de déchets, agriculture de proximité, alimentation saine... Avec ORES, nous travaillons sur l'éclairage communal, avec en point de mire la diminution de nos consommations et la réduction de notre empreinte carbone. Ce partenariat, bâti sur une confiance réciproque, nous permet de moderniser notre parc d'éclairage au meilleur coût et en priorisant les opérations sur la base de nos spécificités propres. »

Loïc D'Haeyer, Bourgmestre de Fleurus : « Notre Ville s'inscrit pleinement dans la dynamique du Service Lumière proposé par ORES. Nous le faisons pour nous, mais aussi pour nos citoyens. Cela va nous permettre non seulement de mieux intégrer ces dépenses dans notre budget annuel grâce à la forfaitisation des coûts, mais cela va surtout permettre des interventions plus rapides et donc une sécurité et un confort accrus pour la population. »

* * *

*« Faciliter l'énergie, faciliter la vie ». Telle est la vision et le leitmotiv d'ORES . Permettre à l'évidence de rester possible pour chacun, garantir au quotidien l'alimentation en électricité, en gaz naturel et en éclairage public pour plus de 2,5 millions de Wallonnes et de Wallons, voilà ce qui fait la fierté de nos 2.300 collaborateurs. Ils assurent la gestion et l'exploitation des réseaux de distribution et d'éclairage public communal dans 200 Villes et Communes de Wallonie. Ces réseaux couvrent au total quelque 50.000 km en électricité et plus de 9.500 km en gaz naturel. En tant qu'entreprise de service public de proximité, ORES a donc en charge les raccordements, les travaux liés à l'entretien, au développement et au dépannage de ces réseaux, ainsi que la pose des compteurs et les relevés d'index de consommation. L'entreprise mène aussi de nombreuses missions de service public à caractère social, au bénéfice des populations précarisées. Au cours des quatre dernières années, ORES a investi près de 1,2 milliard € dans la rénovation et le développement des réseaux de distribution, ce qui fait d'elle un acteur majeur de l'économie wallonne.
Plus d'informations sur www.ores.be*

Contacts presse

Service Communication
porte-parole : **Jean-Michel Brebant**

071/91.18.01
0479/97.22.81